

ADCGG 13



N° 4

Janvier 2014

ADCGG 13

Président Pierre JOURNEUX

Secrétaire Rolland FIGUERAS

Trésorier Jean-Michel HARY

801 Chemin de Vède aux Estiennes

13390 AURIOL

06 12 78 45 69

pierre.journeux@wanadoo.fr

www.ancgg.org/ad13



BULLETIN DE LIAISON

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE GRAND GIBIER DES BOUCHES DU RHÔNE

SAISON 2013 / 2014

NUMÉRO SPÉCIAL BROCARD

CONTRE VÉRITÉS

« La chasse,..., n'a plus sa place en France et doit, à terme, être abolie.

La chasse est le seul loisir qui tue ou blesse fréquemment des personnes ni pratiquantes ni spectatrices. ». Écrits du RAC (Rassemblement pour l'Abolition de la Chasse) que je vous laisse apprécier, et qui montrent bien la nature de toutes les associations de ce genre.

Voyons la réalité des faits :

Chasse : 147 accidents ; 20 causés à des non chasseurs, 2 morts.

Ski : 145 000 accidents, 1.147 causés à des non skieurs.

Piétons blessés par les autos : 11.247. Piétons victimes des autos : 519 morts.

Ski : 57 morts pour la Haute Savoie . Avalanches : 36 morts

Sports nautiques côtiers : 49 morts

Et l'on pourrait continuer à l'envie ces comparaisons, par exemple :

Collisions de véhicules avec un grand gibier : 30 morts

Intoxications à l'oxyde de carbone : 300 morts

Noyades en baignoire ou piscine : 100 morts

Il vaut mieux s'arrêter là. Bien sûr, chaque mort est un mort de trop, et tous les efforts vers une plus grande sécurité, dans tous les domaines, sont justifiés.

Mais il est étonnant de voir ces associations dites écologistes , mais surement anti-chasse, utiliser de telles contre-vérités. Leur lobbying permanent est un danger pour la chasse.

La discussion, même argumentée de façon scientifique, se révèle plus que difficile avec eux. Pourquoi cela ?

Y aurait-il d'autres raisons non avouées à cet extrémisme ?

Faut-il voir dans le montant des subventions publiques et privées qui leur sont accordées l'une des raisons profondes à manifester un tel acharnement ?

La question a déjà été posée, et reste sans réponse à ce jour.

Leur budget est certes considérable

: LPO 13 523 297 €

: FNE 3 461 269 €

: ASPAS 562 758 €

: ROC (rebaptisé Humanité et Biodiversité) 292 000 €

Restons optimistes, mais lucides, vigilants, et compétents.

Bonne saison à tous.

LE TIR D'ÉTÉ DU BROCARD



Cette chasse se pratique du 1^{er} Juin à l'ouverture générale.

Le gibier recherché est le chevreuil mâle portant ses bois, le brocard.

Très prisé depuis longtemps dans les pays de tradition germanique (le pirsch), ce mode de chasse a été autorisé en France à partir de 1956 sous l'impulsion de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier. Limité au départ aux régions possédant une population significative de chevreuil, ce tir d'été s'est répandu, accompagnant la conquête de tout le territoire national par le plus petit de nos cervidés.

Description

A l'opposé de la battue, il s'agit d'une chasse individuelle et silencieuse, qui se fait à l'approche ou à l'affût, les 2 étant souvent associés dans la même journée. Pour le chasseur, c'est d'abord une immersion dans la nature : la découvrir à l'aube naissante, la quitter à la semi-obscurité après le crépuscule, apprécier le biotope, l'état de la végétation, des floraisons, pour choisir le meilleur site ; être totalement silencieux, entendre le silence, et être toujours sous le vent.

En se rappelant que le brocard est un animal territorial et en recherchant les indices de présence : pieds, moquettes, grattis, frottis, régalis, reposées.

Soit on choisit d'affûter sur une lisière qui paraît favorable à la sortie d'un brocard au gagnage du crépuscule (instant magique), soit on parcourt avec prudence le terrain en espérant la vision lointaine de la tache rousse d'un animal, qu'il va falloir ensuite approcher à bon vent, dissimulé, dans un silence total, jusqu'à une distance de tir raisonnable, et sous une incidence pour un tir sans risque.

La tension du chasseur est telle lors de cette quête, que certains se laissent gagner par la « fièvre du chevreuil » (buck fever) qui vous rend fébrile, les genoux faibles, le cœur qui bat la chamade, et vous fait rater un gibier immobile à 50 mètres.

La réussite est là un grand moment d'émotion et de bonheur.

Conditions matérielles

- * un permis valable pour le département chassé
- * un bracelet, obtenu auprès d'une Société, ACCA, AICA, ou GIC, ou organisateur de chasse.
- * un armement adapté : carabine, légère si possible, à verrou ou kipplauf, d'un calibre en général de 6 mm ou 7 mm (243 WIN, 270 WIN, 7X64 par ex.), équipée d'une lunette d'approche à grossissement fixe (8 au moins), ou variable type 3-12 X 50 ou 56.
- * une canne de pirsch mono, bi, ou mieux tripode, non bruyante.

ADCGG 13

- * une tenue adaptée : veste et pantalon camouflés, cagoule ou casquette avec filet, gants camouflés (le chevreuil est très sensible aux taches claires – visage et mains – et au moindre mouvement !), chaussures silencieuses.
- * les accessoires nécessaires : jumelles 8X30 ou 10X40, télémètre, boussole ou GPS, poire à talc pour le vent, cordelette solide, couteau, lampe frontale, nécessaire à éviscérer sur place selon les circonstances.
- * un hébergement : il faut pouvoir se loger et se nourrir sur place si on ne peut partir de chez soi et y rentrer le soir après la chasse. Emporter alors un réveil (lever à 4 ou 5 h. !).
- * une glacière ou un frigo de voiture vous permettra de ramener la venaison dans de bonnes conditions l'été si vous êtes loin de chez vous.
- * un guide est nécessaire quand on ne connaît pas le territoire chassé, au moins pour vous montrer le territoire lors des premières sorties ; il est obligatoire dans certaines FDC (34 par ex).

La Chasse

La chasse comporte habituellement 2 sorties par jour :

le matin de 5 h.(1 heure avant le lever du soleil) à 10 h.

le soir de 18 h. à 22h (2heures après le coucher du soleil).

Il faut se renseigner sur les heures de lever et de coucher du soleil de la préfecture du lieu de chasse.

Ces horaires sont variables en fonction de la date.

Le matin est en général consacré à l'approche.

La sortie du soir se termine le plus souvent par un affût.

Il est bien sûr possible de chasser dans la journée, mais entre le soleil et les températures d'été, les amateurs sont plus rares (les brocards aussi), bien que le « coup de midi » soit réputé pour certains.

Le tir s'effectue à des distances de 50 à 200 mètres selon les conditions de terrain, sur un gibier immobile et de profil, au niveau du cœur, le but étant d'obtenir un sur place et une mort instantanée. Tout tir, même paraissant sûrement manqué, **doit** entraîner un contrôle de tir.

Quel animal tirer ? Le plus beau (brocard de récolte), le premier vu, un déficient ?

La discussion ne sera jamais close. Sauf pour les trophéistes, le premier brocard rencontré reste souvent la meilleure option sur le plan de la gestion de l'espèce.

Il faut aussi mentionner la période du rut, traditionnellement mi-Juillet à mi-Août , pendant laquelle les brocards sont plus actifs, plus visibles, et où certains chassent à l'appeau.

Il s'agit là d'une technique très intéressante, nécessitant un apprentissage pour être pratiquée avec succès.

A noter que cette année certains territoires ont constaté un retard de près d'un mois du rut.

Enfin, cerise sur le gâteau pour les amateurs, le tir du renard à l'approche ou à l'affût est autorisé pendant cette période pour les pratiquants du tir d'été. Certains même prennent un bracelet qu'ils n'utiliseront pas et rendront, pour pouvoir chasser le renard.

ADCGG 13

TROUVER DES BRACELETS DE TIR D'ÉTÉ

Faire partie d'une société qui dispose d'un plan de chasse chevreuil avec des bracelets de tir d'été est la situation idéale, mais rare.

Il faut donc trouver des bracelets à des prix non prohibitifs.

En général, il faut pour cela aller vers l'ouest, de l'Hérault à la côte atlantique.

Le prix moyen habituel est de l'ordre de 220 à 250 €.

Votre Association peut vous donner plusieurs adresses dans l'Hérault, l'Aveyron, l'Aude, le Tarn et Garonne, le Gers, soit environ de 2 h à 4 h 30 de Marseille.

Elles vous seront communiquées sur demande.

Leurs prix vont de 125 à 225 €.

Par ailleurs 2 associations proposant des bracelets existent pour le Sud-Ouest : Phoebus et Acteon-Sud.

Phoebus, le plus accessible, met en contact le chasseur avec le détenteur, prix moyen 220 € avec guide.

Acteon réserve les bracelets autour de 250 €, pour les facturer au chasseur de 350 à 500 €, plus forfait obligatoire d'hébergement +1/2 pension + guide à 189 € par jour, plus frais 40 €. Total 580 à 730 €.

Acteon-Paca, présidé par Mr Meissel, installé dans les bureaux de la FDC 83, est en train de faire de même en Paca, cela risquant de pousser à la hausse les prix du chevreuil, mais surtout des ongulés de montagne.

COMMENT GÉRER LES POPULATIONS DE CHEVREUIL ?

Les densités de chevreuil aux 100 hectares varient de 2 ou 3 à 20 et plus selon les territoires.

Il paraissait simple, au départ, de compter le nombre d'animaux présents sur le territoire pour savoir combien on pouvait en prélever.

Mais voilà, les comptages s'avèrent complètement faux : pour 1 chevreuil vu et compté, il y en a au moins 5 autres non vus, non comptés. Alors comment faire ?

Or on sait que quand une population est en phase d'expansion et de colonisation, les animaux sont plus beaux, plus gros, le nombre de naissances à son maximum.

Par contre, en situation de surpopulation, c'est l'inverse : animaux plus petits, taux de reproduction au plus bas, mais dégâts sur le milieu présents au maximum.

Il faudrait donc toujours rester sur la phase d'expansion par l'adaptation des prélèvements, mais comment le savoir ? Comment gérer au mieux une population de chevreuil ?

Eh bien en utilisant des Indicateurs de Changement Ecologique (ICE) :

un ICE est un paramètre mesuré sur un animal ou un végétal dont la variation dépend de celle de l'ensemble « individu—population—milieu ».

En pratique, nous le verrons, les indices poids et nombre de corps jaunes sont les plus simples à mettre en œuvre, l'article suivant vient faire le point sur ces ICE.

ADCGG 13

LES INDICATEURS DE CHANGEMENT ECOLOGIQUE**Généralités :**

En 1953, sur le territoire Kalö, au Danemark, le biologiste ANDERSEN estima la population de chevreuil à 70 individus et décida de les éradiquer à tir pour valider ses propos ; seulement à 213 chevreuils, il arrêta le tir des animaux car il y en avait encore...

Sur un autre territoire, aux Etats Unis d' Amérique, dans la Georges Reserve, Dale Mac CULLOUGH essaya toutes les différentes techniques de comptage sur le cousin du chevreuil, le cerf de Virginie, et prouva que la meilleure technique, de manière scientifique, ne permettait de compter qu' 1 chevreuil sur 5.

En France, nous sommes en moyenne à 1/7 jusqu'à 1/9.

Le Dr Francis ROUCHER, spécialiste du chevreuil en France, décida de mener une étude en faisant "parler les morts" ce qui déboucha sur les premiers indicateurs de changement écologique ou ICE.

Les Indicateurs de Changement Ecologique :

Les scientifiques ont prouvé que la dynamique d'une population est importante lorsque celle-ci est en phase de colonisation. A l'inverse, la dynamique est faible lorsque le taux de surpopulation est atteint ce qui affecte énormément le territoire et la végétation de ce territoire, car la régénération naturelle ne suffit pas à compenser le manque de nourriture pour cette population animale.

Ces I.C.E. sont de 3 sortes : les indices de performance, les indices d'abondance relative, et les indices d'impact .

Les indices de performance :

Ce sont des indices biométriques :

- poids (totalement éviscérés) des animaux jeunes et adultes (poids PJ ou PA)
- longueur de la mâchoire inférieure (LMI)
- longueur de la patte arrière (LPA)
- nombre de corps jaunes par femelle (taux de fécondité).

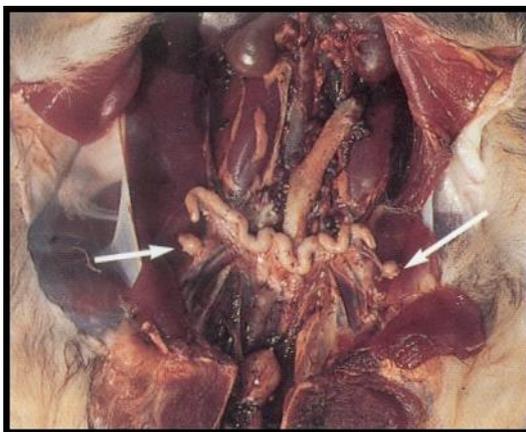
ADCGG 13



LONGUEUR DE LA MACHOIRE INFÉRIEURE (L.M.I)



MESURE DE LA LONGUEUR DE LA PATTE ARRIÈRE (L.P.A)



OVAIRES EN SITUATION



OVAIRES COUPÉS : 2 CORPS JAUNES

ADCGG 13

Les indices d'abondance relative :

C'est l'indice kilométrique d'abondance (I.K.A.) qui est la population observée après la chasse sur des circuits donnés, toujours identiques, exécutés par les mêmes personnes et aux mêmes dates annuelles, chaque année successive. Ces IK sont relevés lors de circuits pédestres ou en voiture.

En pratique, un observateur note tous les animaux vus pour chaque circuit, parcouru plusieurs fois en dehors des périodes de chasse (au moins 4 fois). Les problèmes liés à cette technique tiennent à la disponibilité des observateurs, au territoire et à ses possibilités d'observation, et à la possible évolution du milieu. Ensuite toutes les observations sont regroupées pour être analysées, mais elles ne donneront qu'une tendance à la hausse, à la baisse ou à la stagnation.

Ainsi l'IKA moyen de notre département est passé de 0.032 en 2007 à 0.061 en 2009 (144 attributions).

Les indices de consommation :

L'Indice de pression florale (IPF) permet de comptabiliser les essences ligneuses et semi-ligneuses consommés sur une placette de territoire de 1m x 1m, aucune consommation ="0" et "1" pour une trace de consommation.

Cet I.P.F. est plus adapté à des spécialistes forestiers (O.N.F...) qu'à la majorité des chasseurs.

Conclusion :

Les I.C.E. sont des éléments qui permettent aux chasseurs d'analyser la santé et la qualité d'une population de chevreuil sur un territoire naturel.

Il est à noter, de manière importante, que les I.C.E. sont différents ; certains sont relatifs ou nous indiquent seulement une tendance (ICE d'abondance et ICE de consommation), les ICE de performance sont plus précis et plus explicites, en particulier le taux de fécondité des chevrettes et le poids des jeunes.

Ces bio-indicateurs nous permettent de mieux apprécier l'équilibre : niveau de population -- capacité d'accueil du milieu. Un taux de fécondité nettement inférieur à 2 est en faveur d'une surpopulation.

Il faut aussi favoriser le tir aléatoire sur un territoire important (1 500 à 3 000ha), et compenser pendant la saison le nombre de brocard prélevé en tir d'été par le même nombre de chevrettes.

De manière générale, il faut faire « parler les morts » car c'est le tableau de chasse de l'année précédente qui nous donnera celui de l'année suivante...

ADCGG 13

SI VOUS AVEZ DÉCIDÉ D'Y ALLER

Attention, il vaut mieux avoir retenu bracelets, et gîte (ou chambre d'hôtes) fin Février.
Pour ceux qui souhaiteraient prolonger l'été, il ya une possibilité intéressante en Septembre et Octobre dans un territoire du Gers, non chassé en battues jusqu'en Novembre et, de plus, peu cher.
A noter aussi dans l'Aude un territoire intéressant pour la chevrette en Février.

Les sorties sont en général (selon la date) de 05h à 9h30 et de 18h à 22h.

Elles sont le plus souvent guidées, au moins la ou les premières.

Certaines FDC (34 et 11) rendent la présence du guide obligatoire.

Le guide est en règle la bonne solution quand on ne connait pas bien le territoire.

Parfois le guide peut montrer le territoire , puis le chasseur fera seul (carte et boussole dans le sac) pour les sorties suivantes.

Demander s'il ya un local de découpe sur place , et si frigo ou chambre froide.

Prévoir sa glacière ou son frigo pour le retour si vous êtes loin. Un chevreuil découpé est beaucoup plus facile à caser en glacière qu'entier, et occupe moins de place.

La durée du séjour varie bien sûr selon le tableau que vous voulez réaliser.

Même s'il est possible de réussir dès la première sortie, il est plus prudent de tabler sur une moyenne de 3 sorties (un jour et demi) pour un prélèvement, soit en pratique 2 jours sur place.

→Pensez, après votre retour, à envoyer un e-mail : pierre.journeux@wanadoo.fr : avec lieu, date, nombre de sorties, nombre de prélèvements, degré de satisfaction, et vos remarques éventuelles.

Cela permettra de mieux valider nos adresses et rendra service à tous.

Si vous avez d'autres adresses, merci de les communiquer à l'association.
